



# SYPOL.BE

SYNDICAT DE LA POLICE BELGE  
SYNDICAAT VAN DE BELGISCHE POLITIE  
GEWERKSCHAFT DER BELGISCHEN POLIZEI

vosre référé-  
rence:

Monsieur le Président du Collège de police  
MOUREAUX, Philippe.

date:

notre référé-  
rence: 1209 HJM

Rue du Comte de Flandre 20

date: 01/08/09

A 1080 Molenbeek-St-Jean.

correspon-  
dant:

Copie adressée à :

- Monsieur DOYEN Hervé, Bourgmestre de Jette,
- Monsieur PIVIN Philippe, Bourgmestre de Koekelberg,
- Monsieur RIGUELLE Joël, Bourgmestre de Berchem-Saint-Agathe,
- Madame CARTHE Michèle, Bourgmestre de Ganshoren,
- Monsieur DE BECKER Johan, Chef de Corps de la zone de police 5340.

**Concerne** : Zone Bruxelles-Ouest en perdition !

Anderlecht, le 1 août 2009.

Monsieur le Président,

Je me permets à nouveau de vous écrire pour vous faire part d'une crise majeure dans la zone de police Bruxelles-Ouest.

En effet, tous les voyants rouges sont allumés... **et le plan catastrophe doit être déclenché !**

Faisant suite aux soudains problèmes budgétaires au sein de votre zone de police, **SYPOL.BE**, l'organisation syndicale que je représente, est dans l'obligation de réagir vivement face aux différentes propositions faites par le Chef de Corps en vue de renflouer les caisses et apurer les dettes de la zone de police.

Dans un premier temps, je me permets de vous signaler que les rumeurs se sont rapidement propagées. La zone de police était déficitaire de deux millions puis rapidement, de trois millions d'euros... Est-ce la dernière estimation ou devons-nous craindre une faillite ?

A ce jour, les membres du personnel ignorent totalement les raisons de ce déficit et sont laissés dans l'ignorance la plus totale et les interrogations génèrent un climat malsain quant à leur avenir !



Le 30/07/2009, une réunion a eu lieu en présence des organisations syndicales représentatives et du Chef de corps.

Notre organisation syndicale n'a pas été conviée à cette réunion et ce sous des motifs fallacieux.

Une petite parenthèse.... Ne serait-il pas judicieux que toutes les organisations syndicales confondues ainsi que les représentants de la zone se réunissent autour d'une table tout en faisant abstraction, pour certains, des rancœurs personnelles envers notre organisation syndicale et de penser aux membres du personnel et à la survie de la zone de police ?

Un partenariat entre l'employeur et tous ses travailleurs ne peut être que bénéfique pour maintenir le navire à flot.

Pour en revenir à la réunion, le chef de corps a soumis plusieurs propositions pour limiter les dépenses considérées « superflues ».

Les membres du personnel ont eu peu à peu connaissance des restrictions budgétaires dont certaines sont déjà d'application.

Les restrictions budgétaires sont perçues comme draconiennes par le personnel de base qui, bien évidemment, est le plus concerné par ces mesures.

Bon nombre des membres du personnel ont quitté la zone pour ces raisons et beaucoup d'autres projettent de partir pour des terres plus accueillantes ce qui réduira à néant les efforts consentis par les différentes directions du service de police afin de pouvoir travailler de façon professionnelle et de mettre à votre disposition un outil de travail performant.

Si ces membres du personnel ne sont pas remplacés, qu'envisagez-vous pour motiver le personnel restant ?

Le personnel de base subit ces restrictions et les subira encore dans le futur mais quand est-il des responsables de ce « gouffre » et donc, de cette mauvaise gestion financière ?

Sont-ils réellement logés à la même enseigne que le personnel de base ?

Quelles sont les mesures prises en leur rencontre ?

Ne serait-il pas pertinent que le Chef de Corps renonce à sa prime de mandat et qu'elle soit versée à la zone de police ?

Je me pose également la question de savoir si la seule responsabilité incombe réellement au Chef de corps ? Les problèmes budgétaires ne seraient-ils pas provoqués par les responsables politiques de chaque commune qui rabaisent les budgets estimés au bon fonctionnement de la police ?

Depuis plusieurs années, la zone de police n'est aucunement gérée en bon père de famille et nous vivons en direct un remake du « Titanic ».



J'ai eu vent des diverses propositions faites par le Chef de corps et **nous les jugeons inacceptables dont certaines sont en contradiction avec l'AR Mammouth ainsi que les nouvelles philosophies (community policing) prônées lors de la Réforme !**

Il n'est peut-être pas inutile de vous communiquer les propositions, à savoir :

- Fermeture de 4 commissariats sur 5 entre 22.00 hrs et 07.00 hrs. Seule, la division de Molenbeek-Saint-Jean restera ouverte 24hrs/24.
- Le service Intervention assurera les nuits (accueil et la garde à MSJ)
- Limitation du nombre de patrouilles durant le week-end
- Le certificat médical couvrant un jour de repos ne comptabilisera plus 7.36 hrs
- Prolongation de la période de référence à 4 mois au lieu de 2.
- Seules, les formations barémiques et GPI 48 seront acceptées.
- Les primes contactables/rappelables seront supprimées à l'exception pour les officiers de permanence, le bureau d'aide aux victimes et le service Télématique.
- Le dispositif pour les OPS, Hycap, FIPA, Campagne BOB sera réduit au strict minimum.
- Le service Jeunesse sera fermé durant le week-end.
- 7% du cadre organique par service pourra monter durant le week-end
- Diminution des heures supplémentaires à 50%.
- Les places vacantes seront ouvertes à la prochaine mobilité mais aucun candidat ne sera engagé au sein de la zone et ce avant 2010.
- Les détachés ayant quitté la zone ne seront pas remplacés.
- Révisions des horaires pour faciliter la diminution des heures de week-end....

Il serait trop fastidieux de contre-argumenter point par point afin de vous mettre en avant les absurdités et la non-faisabilité de toutes les propositions énumérées.

Dans le courant du mois de juin 2009, les membres du service Intervention avaient adressé un courrier au Chef de corps dans lequel ils faisaient part de leurs doléances et avaient soumis quelques solutions.

Ledit courrier est resté lettre morte.....

Jusqu'à présent, le personnel est toujours resté motivé et ce malgré les conditions de travail et le manque de soutien de la direction.

Il ne faut pas se leurrer... Au vu de l'annonce du déficit budgétaire, il est à craindre que les membres du personnel n'accompliront plus leurs tâches avec volonté, vigueur et motivation.

Vous ne pouvez pas les réprimander !

Le départ de vos policiers sans cesse croissant aura également de lourdes conséquences pour la population et la criminalité omniprésente qui augmentera de façon fulgurante et ce contrairement aux statistiques !



La population est de plus en plus furieuse lorsque les policiers doivent expliquer les raisons pour lesquelles elle a dû attendre ou entendre qu'il n'y a pas de patrouille disponible. Accepteriez-vous en tant que citoyen lambda de ne pas pouvoir bénéficier d'un service de police omniprésent et compétitif ?

Le service Intervention composée de 3, 4 voire 5 patrouilles pour 5 communes ne savent plus assurer des contrôles dans les règles. Ils courent d'une intervention à une autre et la population malveillante s'en rend compte et en profite. Ils ne sont pas entendus ni respectés par les nombreux jeunes des quartiers difficiles.

De telles conditions de travail ne permettent plus d'assurer la propre sécurité du policier et du citoyen.

L'image de la zone de police Bruxelles-Ouest est perçue négativement aux yeux de l'extérieur...tant par les candidats potentiels que la population.

Il est plus que temps de réagir... que vous réagissiez pour sauver la zone de police en perdant et ce en préservant au maximum les membres du personnel !

A défaut, nous nous verrons obligés de lancer des actions.

Dans l'attente d'une réponse rapide, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

HOTTAT, Jean-Marie  
Secrétaire Général Adjoint Gestion Locale.

